

Ecole Elisabeth Martres – Bonrepos sur Aussonnelle

Compte-rendu du conseil d'école du lundi 10 novembre 2014, 18 heures.

Présents :

M. Gasc, *Maire*.

Mmes Verstraete, Chaix, Doumeng, Leguay, Oundjian, Weber, Janotto-Dewynter et Gehin , *déléguées des parents d'élèves*.

Mme Duffort, directrice, Mmes Obin, Caubet, Charue, Tran, Servant et Tingaud, M. Escouboué, *enseignants*.

Mme Peres, *responsable du service enfance auprès de la CCRCSA*.

Mme Devèze, *responsable administrative CLAE/CLSH*.

Excusés :

M. Respaud, *Inspecteur de l'Education Nationale*.

Mme Valton, *déléguée des parents d'élèves*.

M. Combret, *Adjoint au Maire*.

Mmes Monteiro et Cabrera *ATSEM*.

Mme Couloumiers, *Députée Départementale de l'Education Nationale*.

Mme Dufour, *directrice de l'ALAE de Bonrepos*.

1. Résultats des élections

L'équipe enseignante remercie les délégués de parents d'élèves pour leur investissement, leur dynamisme et la tenue de leur rôle.

Résultats :

24,89 % de participation des parents (57 votants sur 229 parents inscrits). La liste est élue à 100%.

Voici les coordonnées des parents élus:

Mme VERSTRAETE Muriel	05 61 30 42 23	<i>murielverstraete@live.fr</i>
Mme VALTON Aurélie	06 82 35 86 24	<i>flausdh@hotmail.fr</i>
Mme DOUMENG Cyrielle	06 77 79 04 02	<i>cyrielle.doumeng@gmail.com</i>
Mme LEGUAY Géraldine	05 62 20 30 96	<i>geraldine.leguay@orange.fr</i>
Mme OUNDJIAN Katy	05 61 76 92 60	<i>katy.oundjian@gmail.com</i>
Mme CHAIX Amandine	06 15 89 10 66	<i>amandine.chaix31@gmail.com</i>
Mme WEBER Sjoukje	06 42 90 22 97	<i>sjweber6@gmail.com</i>
Mme JANOTTO-DEWYNTER Florence	06 26 43 55 55	<i>berflomaecap@free.fr</i>
Mme GEHIN Carine	05 61 76 25 40	<i>carine.gehin@orange.fr</i>

2. Rôle du conseil d'école

Mme la Directrice rappelle le rôle du conseil d'école.

3. Règlement du conseil d'école

Le mode de vote à main levée est adopté à l'unanimité : 2 voix pour la Mairie, 1 par enseignant, 1 pour la Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale et 1 par délégué de parents d'élèves titulaire.

4. Calendrier des conseils d'école.

Jeudi 19 mars 2015 et vendredi 12 juin 2015, à 18 heures.

5. Règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur modifié (essentiellement nouveaux horaires) pour cette année est voté à l'unanimité.

6. Informations sur l'organisation pédagogique

Répartition des enseignants et effectifs 2014-2015:

Niveaux	Effectifs	Enseignants	Jours de service
PS/MS	12+10	Mme OBIN Sandrine	
PS/MS	13+9	Mme TRAN Karine	L J V
GS	22	Mme Jessica Charue	
CP/CE1	16+7	Mme CAUBET Marie	
CE1/CE2	17+8	Mme TINGAUD Sandrine	
CE2/CM1	20+7	Mme DUFFORT Pascale	en classe M J V
CM1/CM2	7+19	M ESCOUBOUÉ Daniel	
PS/MS CE2/CM1	ci-dessus	Mme SERVANT Marie (mi-temps)	L M
7 classes		8 enseignants	

Décloisonnements et échanges de services 2014-2015 de 14h à 15h:

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
MS		Mini projet MS Marie S		
MS / GS	Sciences Sandrine- Jessica		Sciences Sandrine- Jessica	Sciences Karine- Jessica
CP	Anglais-Karine	Découverte Temps_Marie	Découverte Espace_Marie	Atelier Sciences Sandrine O/Marie
CE1	Découverte Temps_Marie	Découverte Espace- Sandrine O	Anglais-Karine	Atelier Sciences Sandrine O/Marie
CE2	Anglais-Sandrine T	Histoire-Daniel	Géo-Pascale	Sciences-Sandrine T
CM1	Sciences-Marie	Anglais-Sandrine T	Histoire-Daniel	Géo-Pascale
CM2	Histoire-Daniel	Géo-Pascale	Anglais-Sandrine T	Sciences-Daniel

En Cycle 2: en lien avec le projet d'école autour de la communication. Découverte Temps ou Espace/ Sciences → 15 minutes seront consacrées à l'oralisation et à la lecture (sur le thème étudié).

7- Présentation du projet d'école et de ses actions

Nouveau projet d'école autour de la communication, qui se décline suivant 3 axes: français et culture scientifique, harmonisation des groupes de travail, communication pour s'ouvrir sur le monde et sur les lois.
Projet Cambodge.

Lien avec les associations: TEVA, Restos du coeur, Fambine.

Cycle 3:

- commémoration de juin 1944
 - projet autour du centenaire de la première guerre mondiale tout au long de l'année
 - commémoration du 11 novembre qui aura lieu le samedi 15 novembre à Bonrepos: les élèves y sont sensibilisés.
- Mise en place des médiateurs de récréation en élémentaire: élèves portant un gilet jaune, différents chaque semaine, disponibles pour aider à résoudre les problèmes entre pairs.
- Occitan: intervenant de l'Education Nationale (projet éventuellement payant), de la petite section au CM2.

8-Questions matérielles et de fonctionnement.

Accès aux classes de maternelle: certains parents d'élèves demandent aux personnes concernées de laisser les poussettes à l'extérieur pour fluidifier le passage des parents et des enfants.

Fête de l'école: Date prévisionnelle le samedi 27 juin 2015. (Monsieur le maire s'occupe de retenir la salle)

Participation de l'association des parents d'élèves à la fête de l'école: ateliers proposés et gérés par les parents d'élèves en collaboration avec les enseignants.

Il reste à se mettre en relation avec l'association du village concernée cette année par cette fête pour organiser ce temps.

Remplacement des ATSEM: la Mairie a été à l'écoute, au vue de la nouvelle situation. En effet, 2 ATSEM se répartissent le travail sur 3 classes en temps ordinaire, l'absence de l'une d'elles entraîne évidemment des problèmes au moment des ateliers dans les classes, des passages aux toilettes, des moments de temps calme et de sieste, aux entrées et sorties des élèves... Le remplacement est prévu à partir de mercredi 12 novembre. Il est noté qu'il aura fallu attendre plusieurs jours d'absence (13 jours) pour que la question du remplacement soit traitée par la Mairie, soit de nombreuses journées de classe pour les plus petits sans ATSEM.

Stationnement devant l'école:

Des « Agents de sécurité sur la voie publique » sont postés devant l'école pour sécuriser les abords de l'école mis en place par la mairie.

Le problème du nombre de stationnements disponibles est soulevé: un appel au civisme des parents est formulé. Une autre solution est proposée par Monsieur le Maire: interdire le stationnement aux enseignants et personnels de l'école par arrêté municipal. Les enseignants expriment leur mécontentement face à une telle mesure.

M le maire demande que soit ajouté à ce PV: « *Le maire rappelle les mesures prises avec la présence de nos agents d'entretien aux heures de rentrées et de sorties scolaires afin de discipliner les usagers venant déposer leurs enfants. L'affluence constatée et le nombre de place relativement limité l'a amené à proposer aux enseignants de ne plus se garer aux abords de l'école mais un peu plus loin afin de dédier les aires de stationnements devant l'école aux arrêts des parents d'élèves. Un arrêté pourra formaliser cette réglementation* »

Temps calme des moyens-grands: le fonctionnement choisi par les enseignantes (en fonction des besoins des élèves et des possibilités) a été précisé: une couverture et un petit coussin. La possibilité d'utiliser des tapis est discutée: les contraintes financières et d'organisation font que cette solution est écartée.

Collation du matin: Les élèves de cycle 3 qui déjeunent à 13 heures ont la possibilité d'apporter une petite collation pour 10 heures. L'information s'est faite auprès des élèves qui sont grands.

Fréquentation du bus le mercredi midi: entre 25 et 30 enfants.

Fréquentation de la garderie municipale le mercredi midi: entre 30 et 35 enfants.

Matériel offert par les parents d'élèves en 2013 : les jeux inadaptés à la collectivité ont été vite cassés, mais il faut tenir compte de l'effet d'usure du matériel inhérent à la vie en collectivité. L'école apprécie beaucoup cet apport. Les enseignants établiront une liste de besoin pour aider l'association des parents d'élèves à équiper l'école en jeux de cour, matériel média...

Loto organisé par les parents d'élèves: dimanche 18 janvier 2015 à 15 heures

- prêt de tables (à voir avec la mairie), les parents d'élèves fourniront les photocopies de coloriages et les feutres
- pré-vente de tickets pour la réservation de cartons de loto: les enseignants sont sollicités pour organiser cette pré-vente avec les élèves.
- présence des enseignants (selon leurs disponibilités) pour aider le jour j.

Coopération ALAE/APE: Monsieur Carnaval et banderole pour le loto réalisés par les enfants sur le temps ALAE.

Aide aux devoirs et ateliers sur le temps ALAE: Mmes Peres et Deveze reprécisent les missions de l'ALAE qui n'incluent pas la gestion du travail du soir (leçons); cependant, de façon volontaire et après 18h00, les enfants peuvent s'installer autour des tables (en fonction de la disponibilité des locaux) et travailler de façon autonome. La question de l'intervention de bénévoles est soulevée par les parents d'élèves.

La réglementation « Cohésion Sociale et Jeunesse et Sports » est rigoureusement suivie par l'ALAE en ce qui concerne les activités de découverte/initiation proposées et les intervenants qui les gèrent. La participation des élèves de maternelle aux activités TAP du vendredi de 15h30 à 16h30 va se mettre en place prochainement. Pour une meilleure organisation des activités TAP, une fréquentation régulière et respectueuse des inscriptions est demandée aux parents. Les enfants non concernés par les TAP bénéficient des activités habituelles organisées par l'ALAE.

Enfin, de manière plus générale; Les enseignants rappellent que les questions d'ordre pédagogique sont à poser directement aux enseignants concernés (la réunion de rentrée permet généralement de répondre à la majorité des questions).

Aucune sortie scolaire n'est encore arrêtée.

Un point est fait sur l'utilisation de l'argent de la coopérative scolaire (sorties, matériel pédagogique, cadeaux de Noël...). Le livre de comptes est disponible et consultable par tout parent. Les délégués de parents d'élèves

rappellent que l'argent récolté au cours des différentes manifestations (tombola, vente de fleurs...) est reversé à la coopérative scolaire ou investi dans l'achat de matériel pour l'école.

La séance est levée à 20h34.



